









Communiqué de presse Bordeaux, le 22 avril 2020

« Urgence Handicap COVID-19 » : l'UNADEV apporte son soutien pour une permanence d'aide juridique aux personnes déficientes visuelles.

La crise sanitaire confronte les personnes en situation de handicap à des difficultés de droit inédites qui les laissent sans interlocuteur. L'UNADEV, aux côtés de la FONDATION DE FRANCE et de la FONDATION VISIO, apporte son soutien à la permanence d'aide juridique « Urgence Handicap COVID-19 » lancée par Droit Pluriel à compter du 20 avril.

Dans le contexte actuel du COVID-19, l'UNADEV poursuit sa mission d'accompagnement auprès des personnes déficientes visuelles. Plus que jamais l'association souhaite proposer son aide au plus grand nombre et leur permettre de trouver des solutions juridiques et sociales.

Quand on ne peut pas lire, écrire, avoir accès aux formulaires électroniques, communiquer à l'oral... Connaître et faire valoir ses droits devient compliqué, voire impossible. Comment une personne aveugle remplit son autorisation de déplacement ? À qui peut s'adresser une femme sourde victime de violence conjugale ? Les travailleurs en milieu protégé peuvent-ils bénéficier du chômage partiel ? Face à toutes ses interrogations, l'UNADEV se mobilise pour permettre aux personnes en situation de handicap visuel d'avoir des réponses rapides et adaptées.

L'association Droit Pluriel, en partenariat avec le Conseil National des Barreaux, l'Ordre des Avocats de Paris et la Conférence des Bâtonniers veut répondre gratuitement à ces milliers de citoyens afin de leur garantir l'égalité des droits. A compter du 20 avril, une permanence juridique 100% accessible "Urgence Handicap & Covid-19" répond par téléphone, par écrit ou en langue des signes :

- Email : agir@droitpluriel.fr- Téléphone : 09.80.80.01.49

- Site: www.droitpluriel.fr/urgence-covid19

Pour plus d'informations : www.unadev.com

CONTACTS PRESSE:

Anne-Sarah Kertudo - Directrice de Droit Pluriel - Téléphone : 06.73.88.14.99 - Mail :

contact@droitpluriel.fr

UNADEV : Julia Gacs - Chargée de communication - Téléphone : Mail : j.gacs@unadev.com

A propos de l'UNADEV

L'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) a été créée en 1929 à Bordeaux. Depuis 90 ans, l'association s'est développée sur le territoire national grâce à ses huit centres régionaux et de nombreuses associations locales partenaires. Ses actions portent sur trois missions: Accompagner et aider les personnes déficientes visuelles pour leur insertion sociale et professionnelle ; Sensibiliser et informer le grand public et les décideurs ; Soutenir la recherche médicale et la prévention des maladies cécitantes. www.unadev.com

A propos de Droit Pluriel

Depuis 2009, Droit Pluriel agit en faveur de l'accès au droit pour tous, en s'adressant à la fois aux justiciables et aux professionnels du droit pour faire changer les représentations de la société. Depuis 2017, Droit Pluriel est membre du <u>Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées</u>. Cette assemblée sous l'égide du secrétariat d'État aux personnes handicapées est consultée pour toute question relative au handicap.